

## L'AVIS DE REMBOURSEMENT D'INTERPOL

Le **Réseau anti-arnaques** a eu l'occasion de dénoncer régulièrement les fausses convocations judiciaires diffusées par mél. Elles ont pu émouvoir certains consommateurs qui ont fini par régler le montant forfaitaire qui leur était proposé afin de classer l'affaire.

Tout logiquement vient d'apparaître l'étape n° 2 de cette escroquerie. Le consommateur reçoit un « avis de remboursement » comportant un en-tête **INTERPOL**. Le premier document détecté par le **Réseau anti-arnaques** émane d'un certain **Philippe Pierre TONNERRE**, qui indique une vague fonction de « responsable », et communique son numéro de téléphone (07 45 30 68 25) ainsi que son adresse mél ([Pierre-Tonnerre.head-of-Office@inter-poliz.com](mailto:Pierre-Tonnerre.head-of-Office@inter-poliz.com)).

Quel est le contenu de ce courrier (au demeurant, coulé de fautes d'orthographe) ? En voici l'argumentation :

- Une enquête a été menée sur toutes victimes d'arnaque sur internet. Un service a été créé afin de rembourser les victimes identifiées ;
- Le Ministère des affaires étrangères a prévu un budget de 20 millions d'euros afin de dédommager les victimes ;
- Les consommateurs concernés doivent rapidement se manifester pour « bénéficier de ce vaste programme de restitution de la fortune indûment soustraite suivi d'un droit d'indemnisation.»

Bien évidemment, les consommateurs qui vont répondre à ce courrier vont être sollicités pour fournir différents justificatifs et pour régler des frais d'indemnisation. Ils seront ainsi victimes de ce que le **Réseau anti-arnaques** a intitulé « l'effet double clique » : l'escroc rebondit sur la première arnaque pour en effectuer une seconde ! La stratégie est bien pensée : la victime retrouve l'espoir d'être indemnisée (alors qu'elle avait pu être précédemment découragée par les propos des autorités judiciaires et des associations de consommateurs) et elle se précipite pour effectuer les démarches nécessaires... et retomber dans le piège.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))